Communiqué

Novembre 2026

FO Energie

Mesures salariales de branche 2027

Les lignes bougent… Insuffisamment !

Ce 19 novembre se tenait la seconde séance de négociation sur le SNB.

Les employeurs ont présenté de nouvelles propositions :

- SNB 2027 : +0,9%. Inchangé par rapport à la précédente séance.
- AIC : 0,7%. Inchangé par rapport à la précédente séance.
- Talon plancher de 520 € brut annuel par le biais d'une revalorisation des coefficients hiérarchiques du NR55 au NR240. Exemples pour une Majoration Résidentielle 24 % :
  - NR55, ECH4, l'augmentation salariale sera de + 2,14 %.
  - NR240, ECH4, l'augmentation salariale sera de + 0,91 %.
  - À partir du NR245, l'augmentation salariale sera de 0,90 %.



Après une suspension de séance, les employeurs sont revenus avec de nouvelles propositions :

- SNB 2027 : + 1 %.
- AIC : 0,8 %.
- Talon plancher de 520 € brut annuel par le biais d'une revalorisation des coefficients hiérarchiques du NR55 au NR220. Exemples pour la Majoration Résidentielle 24 % :
  - NR55, ECH4, l'augmentation salariale serait de + 2,14 %.
  - NR220, ECH4, l'augmentation salariale serait de + 1,02 %.
  - À partir du NR225, l'augmentation salariale serait de 1 %.
- Relèvement des minima d'embauche au 1er décembre 2026 pour les NR 55 (sans diplôme), 60 (CAP-BEP), 65 (BAC).

Pour FO Énergie le compte n'y est pas. Ces mesures se traduiront par une nouvelle perte de pouvoir d'achat par rapport à l'inflation.

La revalorisation des coefficients proposée par les employeurs est un premier signe mais :

- D'une part cela ne remplace pas une véritable réouverture de la négociation sur la grille salariale : rien sur la réactivation des échelons 1, 2 et 3, rien sur la création des échelons 13 et 14, rien sur les niveaux d'embauche ni sur l'astreinte.
- D'autre part, cela écarte de fait une grande partie des salariés et va continuer à générer un tassement du bas de la grille.
- Cela aurait un impact sur la valeur des NR qui serait plus faible en % pour les NR inférieurs à 220, par exemple : le passage du NR75 au NR80 passe de 1,71 % à 1,69 %.

FO Énergie maintient ses exigences :

- 1,6 % sur le SNB pour 2026, rétroactif au 1er janvier 2026
- 3,5 % sur le SNB pour 2027
- Un taux plancher d'AIC de 2,5 %
- La réouverture immédiate de la négociation sur la grille salariale :
  - Réactivation des échelons 1, 2 et 3.
  - Création des échelons 13 et 14.
  - Revalorisation des plafonds et planchers de NR, des niveaux d'embauche et de l'astreinte.

Ces propositions restent clairement insuffisantes et déconnectées de la réalité des salariés. Face à ce déni, les organisations syndicales ont quitté la séance.

FO Énergie estime la posture des employeurs inacceptable et irresponsable compte tenu du contexte actuel, nous demandons que les employeurs revoient leur copie.

Agir, ne pas subir!